



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

RECUEIL SPECIAL n°76 du 09 SEPTEMBRE 2019

Le Recueil des Actes Administratifs sous sa forme intégrale est consultable en Préfecture, dans les Sous-Préfectures, ainsi que sur le site Internet de la Préfecture (www.pas-de-calais.gouv.fr)

CENTRE PÉNITENTIAIRE DE VENDIN LE VIEIL.....3

Secrétariat de Direction.....3

- Décision en date du 1^{er} août 2019 portant délégation de compétence, qui annule et remplace celle du 17 octobre 2018 relative à la présidence de la commission de discipline.....4
- Décision en date du 1^{er} août 2019 portant délégation de compétence, qui annule et remplace celle du 12 octobre 2018 relative à la gestion de l'isolement d'une personne détenue.....5
- Décision en date du 1^{er} août 2019 portant délégation de compétence, qui annule et remplace celle du 12 octobre 2018 relative à la prise en charge d'objets ou de bijoux appartenant à un détenu.....6
- Décision en date du 1^{er} août 2019 portant délégation de compétence, qui annule et remplace celle du 12 octobre 2018 relative à la prise à la désignation des personnes détenues autorisées à participer à des activités.....7
- Décision en date du 1^{er} août 2019 portant délégation de compétence, qui annule et remplace celle du 12 octobre 2018 relative à l'appel des autorités dans le cadre d'un incident grave.....8
- Décision en date du 1^{er} août 2019 portant délégation de compétence, qui annule et remplace celle du 12 octobre 2018 relative à une demande d'investigation corporelle interne.....9
- Décision en date du 1^{er} août 2019 portant délégation de compétence, qui annule et remplace celle du 12 octobre 2018 relative à l'autorisation pour un retrait d'argent.....10
- Décision en date du 1^{er} août 2019 portant délégation de compétence, qui annule et remplace celle du 12 octobre 2018 relative à la délivrance, suspension et annulation des permis de visite.....11
- Décision en date du 1^{er} août 2019 portant délégation de compétence, qui annule et remplace celle du 15 octobre 2018 relative à l'engagement de poursuites disciplinaires.....12
- Décision en date du 1^{er} août 2019 portant délégation de compétence, qui annule et remplace celle du 12 octobre 2018 relative à la délivrance de toute certification conforme de copie, extrait de document ou de signature concernant une personne détenue.....13
- Décision en date du 1^{er} août 2019 portant délégation de compétence, qui annule et remplace celle du 12 octobre 2018 relative au placement en cellule de protection d'urgence.....14
- Décision en date du 1^{er} août 2019 portant délégation de compétence, qui annule et remplace celle du 12 octobre 2018 relative à une décision prise en urgence par le chef d'établissement relevant normalement du directeur interrégional...15
- Décision en date du 1^{er} août 2019 portant délégation de compétence, qui annule et remplace celle du 12 octobre 2018 relative au retrait en urgence d'une personne détenue placée à l'extérieur du centre pénitentiaire.....16
- Décision en date du 1^{er} août 2019 portant délégation de compétence, qui annule et remplace celle du 12 octobre 2018 relative aux mesures d'affectation des personnes détenues en cellule.....17
- Décision en date du 1^{er} août 2019 portant délégation de compétence, qui annule et remplace celle du 12 octobre 2018 relative aux cours par correspondance et à la présentation à des examens dans l'établissement.....18
- Décision en date du 1^{er} août 2019 portant délégation de compétence, qui annule et remplace celle du 12 octobre 2018 relative aux autorisations de visite autres que celles des familles.....19
- Décision en date du 1^{er} août 2019 portant délégation de compétence, qui annule et remplace celle du 12 octobre 2018 relative au recours gracieux ou plainte administrative des personnes détenues.....20
- Décision en date du 1^{er} août 2019 portant délégation de compétence, qui annule et remplace celle du 12 octobre 2018 relative à l'accès à l'armurerie sans autorisation préalable.....21
- Décision en date du 1^{er} août 2019 portant délégation de compétence, qui annule et remplace celle du 12 octobre 2018 relative aux retenues au profit du trésor public.....22
- Décision en date du 1^{er} août 2019 portant délégation de compétence, qui annule et remplace celle du 12 octobre 2018 relative à la commission pluridisciplinaire unique.....23
- Décision en date du 1^{er} août 2019 portant délégation de compétence, qui annule et remplace celle du 12 octobre 2018 relative aux habilitations ou suspensions provisoires d'habilitations.....24
- Décision en date du 1^{er} août 2019 portant délégation de compétence, qui annule et remplace celle du 12 octobre 2018 relative à des restrictions de correspondance écrite ou d'accès au téléphone.....25
- Décision en date du 1^{er} août 2019 portant délégation de compétence, qui annule et remplace celle du 12 octobre 2018 relative à l'organisation des visites de détenus dans un parloir.....26
- Décision en date du 1^{er} août 2019 portant délégation de compétence, qui annule et remplace celle du 12 octobre 2018 relative à la transmission de sommes d'argent acquises sans autorisation préalable, au régisseur des comptes nominatifs.....27
- Décision en date du 1^{er} août 2019 portant délégation de compétence, qui annule et remplace celle du 12 octobre 2018 relative à la sortie des armes et du matériel de sécurité de l'armurerie.....28
- Décision en date du 1^{er} août 2019 portant délégation de compétence, qui annule et remplace celle du 12 octobre 2018 relative à des autorisations de mouvements d'argent.....29
- Décision en date du 1^{er} août 2019 portant délégation de compétence, qui annule et remplace celle du 12 octobre 2018 relative à la fixation des sommes détenues par les personnes détenues autorisées à se trouver à l'extérieur de l'établissement.....30
- Décision en date du 1^{er} août 2019 portant délégation de compétence, qui annule et remplace celle du 24 décembre 2018 relative au placement préventif en cellule disciplinaire ou en cellule de confinement.....31

- Décision en date du 1^{er} août 2019 portant délégation de compétence, qui annule et remplace celle du 24 décembre 2018 relative aux mesures de contrôle pour les personnes accédant au centre pénitentiaire.....33

- Décision en date du 1^{er} août 2019 portant délégation de compétence, qui annule et remplace celle du 24 décembre 2018 relative aux mesures de retrait, fouilles et moyens de contrainte.....35

- Décision en date du 1^{er} août 2019 portant délégation de compétence, qui annule et remplace celle du 24 décembre 2018 relative à l'utilisation de l'armement en position à la porte d'entrée principale.....37

- Décision en date du 1^{er} août 2019 portant délégation de compétence, qui annule et remplace celle du 24 décembre 2018 relative aux aménagements de cellule.....39

- Décision en date du 1^{er} août 2019 portant délégation de compétence, qui annule et remplace celle du 24 décembre 2018 relative à la suspension à titre préventive d'une activité ou formation professionnelle rémunérée.....41

CENTRE PÉNITENTIAIRE DE VENDIN LE VIEIL

SECRETARIAT DE DIRECTION



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Vendin le Vieil, le 01 août 2019

**DIRECTION
DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE**

DIRECTION INTERRÉGIONALE
DES SERVICES PÉNITENTIAIRES DU NORD PAS DE CALAIS,
PICARDIE, HAUTE NORMANDIE

CENTRE PENITENTIAIRE DE VENDIN LE VIEIL

Affaire suivie par :
Vincent VERNET
☎ 03.61.19.71.25
Réf : VV/FW

**DELEGATION DE COMPETENCE QUI ANNULE ET REMPLACE CELLE DU 17 OCTOBRE
2018 RELATIVE A LA PRESIDENCE DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE**

Vu l'article R57-7-5 du Code de procédure pénale

Vu l'arrêté désignant le chef d'établissement du centre pénitentiaire de Vendin le Vieil

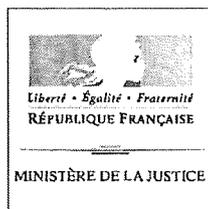
Délégation est donnée à :

- madame Mathilde CUNHA, adjointe au chef d'établissement
- madame Marine DENARNAUD, directrice adjointe
- monsieur Jean-Frédéric HENRARD, chef de détention

pour la conduite de la procédure et la présidence de la commission de discipline.



**CENTRE PENITENTIAIRE
DE VENDIN LE VIEIL**
5 Rue Léon Droux
62880 VENDIN LE VIEIL
Téléphone : 03.61.19.71.24
Télécopte : 03.21.49.34.79



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Vendin le Vieil, le 01 août 2019

**DIRECTION
DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE**

DIRECTION INTERRÉGIONALE
DES SERVICES PÉNITENTIAIRES
DES HAUTS-DE-FRANCE

CENTRE PÉNITENTIAIRE DE VENDIN LE VIEIL

Affaire suivie par :
Vincent VERNET
☎ 03.61.19.71.25

Réf : VV/FW

**DELEGATION DE COMPETENCE QUI ANNULET ET REMPLACE CELLE DU 12 OCTOBRE
2018 RELATIVE A LA GESTION DE L'ISOLEMENT D'UNE PERSONNE DETENUE**

Vu les articles R57-7-62, R57-7-64, R57-7-65, R57-7-66, R57-7-70, R57-7-72 et R57-7-76 du Code de procédure pénale,

Vu l'arrêté désignant le chef d'établissement du centre pénitentiaire de Vendin le Vieil

Délégation est donnée à :

- madame Mathilde CUNHA, adjointe au chef d'établissement
- madame Marine DENARNAUD, directrice adjointe
- madame Véronique JENNEQUIN, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
- madame Sophie DAILLY, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
- monsieur Jean-Frédéric HENRARD, chef de détention dans le cadre de l'astreinte de direction

Pour la conduite de la procédure et les décisions relatives au placement à l'isolement avec urgence ou sans urgence, de levée d'isolement, de première prolongation ou de proposition de prolongation avec rapport circonstancié, d'autorisation d'une personne détenue à participer avec d'autres à des activités communes sur le quartier d'isolement.



**CENTRE PÉNITENTIAIRE
DE VENDIN LE VIEIL**
5 Rue Léon Droux
62880 VENDIN LE VIEIL
Téléphone : 03.61.19.71.24
Télécopie : 03.21.49.34.79



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Vendin le Vieil, le 01 août 2019

**DIRECTION
DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE**

DIRECTION INTERRÉGIONALE
DES SERVICES PÉNITENTIAIRES
DES HAUTS-DE-FRANCE

CENTRE PENITENTIAIRE DE VENDIN LE VIEIL

Affaire suivie par :
Vincent VERNET
☎ 03.61.19.71.25

Réf: VV/FW

**DELEGATION DE COMPETENCE QUI ANNULE ET REMPLACE CELLE DU 12 OCTOBRE 2018
RELATIVE A LA PRISE EN CHARGE D'OBJETS OU BIJOUX APPARTENANT A UN DETENU**

Vu l'article R57-6-18 annexe art.24 paragraphe III du Code de procédure pénale

Vu l'arrêté désignant le chef d'établissement du centre pénitentiaire de Vendin le Vieil

Délégation est donnée à :

- madame Mathilde CUNHA, adjointe au chef d'établissement
- madame Marine DENARNAUD, directrice adjointe
- madame Véronique JENNEQUIN, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
- madame Sophie DAILLY, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
- monsieur Jean-Frédéric HENRARD, chef de détention
- monsieur Khalid BOUCETTA, adjoint au chef de détention

Pour la conduite de la procédure et les décisions relatives au refus de prise en charge d'objets ou bijoux en raison de leur prix ou de leur volume ou à l'autorisation de remise à un tiers d'objets appartenant à un détenu et ne pouvant être joints à son transfert



**CENTRE PENITENTIAIRE
DE VENDIN LE VIEIL**
5 Rue Léon Droux
62880 VENDIN LE VIEIL
Téléphone : 03.61.19.71.24
Télécopie : 03.21.49.34.79



Vendin le Vieil, le 01 août 2019

**DIRECTION
DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE**

DIRECTION INTERRÉGIONALE
DES SERVICES PÉNITENTIAIRES
DES HAUTS-DE-FRANCE

CENTRE PENITENTIAIRE DE VENDIN LE VIEIL

Affaire suivie par :
Vincent VERNET
☎ 03.61.19.71.25

Réf : VV/FW

**DELEGATION DE COMPETENCE QUI ANNULE ET REMPLACE CELLE DU 12 OCTOBRE 2018
RELATIVE A LA DESIGNATION DES PERSONNES DETENUES AUTORISEES A PARTICIPER A
DES ACTIVITES**

Vu l'article D446 du Code de procédure pénale

Vu l'arrêté désignant le chef d'établissement du centre pénitentiaire de Vendin le Vieil

Délégation est donnée à :

- madame Mathilde CUNHA, adjointe au chef d'établissement
- madame Marine DENARNAUD, directrice adjointe
- madame Véronique JENNEQUIN, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
- madame Sophie DAILLY, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
- monsieur Jean-Frédéric HENRARD, chef de détention
- monsieur Khalid BOUCETTA, adjoint au chef de détention
- madame Anne LEVEUGLE, lieutenant pénitentiaire
- monsieur Karim BOUVIER, lieutenant pénitentiaire
- madame Céline BERTRAND, lieutenant pénitentiaire
- madame Virginie DELOFFRE, lieutenant pénitentiaire
- madame Georgette TONYE MAKON, lieutenant pénitentiaire

Pour la conduite de la procédure et les décisions relatives à la désignation des personnes détenues autorisées à participer à des activités.



**CENTRE PENITENTIAIRE
DE VENDIN LE VIEIL**
5 Rue Léon Droux
62880 VENDIN LE VIEIL
Téléphone : 03.61.19.71.24
Télécopie : 03.21.49.34.79



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Vendin le Vieil, le 01 août 2019

**DIRECTION
DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE**

DIRECTION INTERRÉGIONALE
DES SERVICES PÉNITENTIAIRES
DES HAUTS-DE-FRANCE

CENTRE PENITENTIAIRE DE VENDIN LE VIEIL

Affaire suivie par :
Vincent VERNET
☎ 03.61.19.71.25

Réf : VV/FW

**DELEGATION DE COMPETENCE QUI ANNULE ET REMPLACE CELLE DU 12 OCTOBRE 2018
RELATIVE A L'APPEL DES AUTORITES DANS LE CADRE D'UN INCIDENT GRAVE**

**Vu les articles D266 et D267 du Code de procédure pénale
Vu l'arrêté désignant le chef d'établissement du centre pénitentiaire de Vendin le Vieil**

Délégation est donné à :

- madame Mathilde CUNHA, adjointe au chef d'établissement
- madame Marine DENARNAUD, directrice adjointe
- madame Véronique JENNEQUIN, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
- madame Sophie DAILLY, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
- monsieur Jean-Frédéric HENRARD, chef de détention, dans le cadre de l'astreinte de direction
- monsieur Khalid BOUCETTA, adjoint au chef de détention, dans le cadre de l'astreinte officier
- madame Anne LEVEUGLE, lieutenant pénitentiaire, dans le cadre de la permanence officier
- madame Céline BERTRAND, lieutenant pénitentiaire, dans le cadre de la permanence officier
- madame Virginie DELOFFRE, lieutenant pénitentiaire, dans le cadre de la permanence officier
- madame Georgette TONYE MAKON, lieutenant pénitentiaire, dans le cadre de la permanence officier
- monsieur Karim BOUVIER, lieutenant pénitentiaire, dans le cadre de la permanence officier

Pour la conduite de la procédure relative à l'appel des autorités préfectorales, de police et de gendarmerie dans le cadre d'un incident grave en détention, d'une attaque ou menace venant de l'extérieur ne permettant pas un maintien de l'ordre et de la sécurité par le seul personnel de surveillance ; de l'ordre expresse, dans des circonstances exceptionnelles et pour une intervention strictement définis (cas déterminés aux articles R57-7-83 et R57-7-84 du CPP) d'armer les agents en service dans les locaux de détention.



**CENTRE PENITENTIAIRE
DE VENDIN LE VIEIL**
5 Rue Léon Droux
62880 VENDIN LE VIEIL
Téléphone : 03.61.19.71.24
Télécopie : 03.21.49.34.79



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Vendin le Vieil, le 01 août 2019

**DIRECTION
DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE**

**DIRECTION INTERRÉGIONALE
DES SERVICES PÉNITENTIAIRES
DES HAUTS-DE-FRANCE**

CENTRE PENITENTIAIRE DE VENDIN LE VIEIL

Affaire suivie par :
Vincent VERNET
☎ 03.61.19.71.25

Réf: VV/FW

**DELEGATION DE COMPETENCE QUI ANNULE ET REMPLACE CELLE DU 12 OCTOBRE 2018
RELATIVE A UNE DEMANDE D'INVESTIGATION CORPORELLE INTERNE**

**Vu l'article R57-7-82 du Code de procédure pénale
Vu l'arrêté désignant le chef d'établissement du centre pénitentiaire de Vendin le Vieil**

Délégation est donnée à :

- madame Mathilde CUNHA, adjointe au chef d'établissement
- madame Marine DENARNAUD, directrice adjointe
- madame Véronique JENNEQUIN, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
- madame Sophie DAILLY, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
- monsieur Jean-Frédéric HENRARD, chef de détention
- monsieur Khalid BOUCETTA, l'adjoint au chef de détention
- madame Anne LEVEUGLE, officier
- madame Céline BERTRAND, officier
- madame Virginie DELOFFRE, officier
- madame Georgette TONYE MAKON, officier
- monsieur Karim BOUVIER, officier

Pour la conduite de la procédure et les décisions relatives à une demande d'investigation corporelle interne adressée au Procureur de la République près le TGI de Béthune dans le cadre de recherche de produits ou matériels illicites.



**CENTRE PENITENTIAIRE
DE VENDIN LE VIEIL**
5 Rue Léon Droux
62880 VENDIN LE VIEIL
Téléphone : 03.61.19.71.24
Télécopie : 03.21.49.34.79



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Vendin le Vieil, le 01 août 2019

**DIRECTION
DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE**

DIRECTION INTERRÉGIONALE
DES SERVICES PÉNITENTIAIRES
DES HAUTS-DE-FRANCE

CENTRE PENITENTIAIRE DE VENDIN LE VIEIL

Affaire suivie par :
Vincent VERNET
☎ 03.61.19.71.25

Ref: VV/FW

**DELEGATION DE COMPETENCE QUI ANNULE ET REMPLACE CELLE DU 12 OCTOBRE 2018
RELATIVE A L'AUTORISATION POUR UN RETRAIT D'ARGENT**

Vu l'article D331 du Code de procédure pénale

Vu l'arrêté désignant le chef d'établissement du centre pénitentiaire de Vendin le Vieil

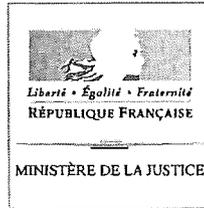
Délégation est donnée à :

- madame Mathilde CUNHA, adjointe au chef d'établissement
- madame Marine DENARNAUD, directrice adjointe
- madame Véronique JENNEQUIN, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
- madame Sophie DAILLY, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
- monsieur Jean-Frédéric HENRARD, chef de détention

Pour la conduite de la procédure et les décisions relatives à l'autorisation pour un détenu de retirer des sommes de son livret d'épargne.



**CENTRE PENITENTIAIRE
DE VENDIN LE VIEIL**
5 Rue Léon Droux
62880 VENDIN LE VIEIL
Téléphone : 03.61.19.71.24
Télécopie : 03.21.49.34.79



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Vendin le Vieil, le 01 août 2019

**DIRECTION
DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE**

DIRECTION INTERRÉGIONALE
DES SERVICES PÉNITENTIAIRES
DES HAUTS-DE-FRANCE

CENTRE PENITENTIAIRE DE VENDIN LE VIEIL

Affaire suivie par :
Vincent VERNET
☎ 03.61.19.71.25

Réf : VV/FW

**DELEGATION DE COMPETENCE QUI ANNULE ET REMPLACE CELLE DU 12 OCTOBRE 2018
RELATIVE A LA DELIVRANCE, SUSPENSION ET ANNULATION DES PERMIS DE VISITE**

Vu les articles R57-8-10, R57-8-11 et R57-6-5 du Code de procédure pénale

Vu l'arrêté désignant le chef d'établissement du centre pénitentiaire de Vendin le Vieil

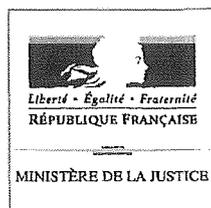
Délégation est donnée à :

- madame Mathilde CUNHA, adjointe au chef d'établissement
- madame Marine DENARNAUD, directrice adjointe
- madame Véronique JENNEQUIN, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
- madame Sophie DAILLY, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
- monsieur Jean-Frédéric HENRARD, commandant pénitentiaire

Pour la conduite de la procédure relative à la délivrance, suspension, annulation des permis de visite des condamnés au refus temporaire d'usage d'un permis de visite dans des circonstances exceptionnelles, ou de délivrance de permis de communiquer aux avocats pour les condamnés dans les autres cas que ceux définis dans les articles 712-6, 712-7 et 712-8 du CPP.



**CENTRE PENITENTIAIRE
DE VENDIN LE VIEIL**
5 Rue Léon Droux
62880 VENDIN LE VIEIL
Téléphone : 03.61.19.71.24
Télécopie : 03.21.49.34.79



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Vendin le Vieil, le 1er août 2019

**DIRECTION
DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE**

DIRECTION INTERRÉGIONALE
DES SERVICES PÉNITENTIAIRES
DES HAUTS-DE-FRANCE

CENTRE PÉNITENTIAIRE DE VENDIN LE VIEIL

Affaire suivie par :
Vincent VERNET
☎ 03.61.19.71.25

Réf : VV/FW

**DELEGATION DE COMPETENCE QUI ANNULE ET REMPLACE CELLE DU 15 OCTOBRE 2018
RELATIVE A L'ENGAGEMENT DE POURSUITES DISCIPLINAIRES**

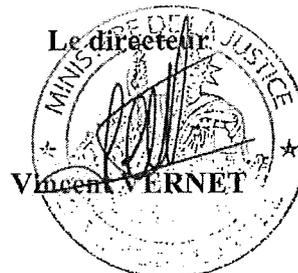
Vu l'article R57-7-15 du Code de procédure pénale

Vu l'arrêté du 12 mai 2014 désignant le chef d'établissement du centre pénitentiaire de Vendin le Vieil

Délégation est donnée à :

- madame Mathilde CUHNA, adjointe au chef d'établissement
- madame Marine DENARNAUD, directrice adjointe
- madame Sophie DAILLY, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
- madame Véronique JENNEQUIN, attaché d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
- monsieur Jean-Frédéric HENRARD, chef de détention
- monsieur Khalid BOUCETTA, adjoint au chef de détention
- madame Virginie DELOFFRE, lieutenant pénitentiaire, dans le cadre de la permanence officier
- madame Céline BERTRAND, lieutenant pénitentiaire, dans le cadre de la permanence officier
- madame Georgette TONYE MAKON, lieutenant pénitentiaire, dans le cadre de la permanence officier
- monsieur Karim BOUVIER, lieutenant pénitentiaire, dans le cadre de la permanence officier
- madame Anne LEVEUGLE, lieutenant pénitentiaire, dans le cadre de la permanence officier

pour la conduite de la procédure et les décisions relatives à l'engagement des poursuites disciplinaires concernant les personnes détenues.



**CENTRE PÉNITENTIAIRE
DE VENDIN LE VIEIL**
5 Rue Léon Droux
62880 VENDIN LE VIEIL
Téléphone : 03.61.19.71.24
Télécopie : 03.21.49.34.79



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Vendin le Vieil, le 01 août 2019

**DIRECTION
DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE**

DIRECTION INTERRÉGIONALE
DES SERVICES PÉNITENTIAIRES
DES HAUTS-DE-FRANCE

CENTRE PÉNITENTIAIRE DE VENDIN LE VIEIL

Affaire suivie par :
Vincent VERNET
☎ 03.61.19.71.25

Réf: VV/FW

**DELEGATION DE COMPETENCE QUI ANNULE ET REMPLACE CELLE DU 12 OCTOBRE 2018
RELATIVE A LA DELIVRANCE DE TOUTE CERTIFICATION CONFORME DE COPIE,
EXTRAIT DE DOCUMENT OU DE SIGNATURE CONCERNANT UNE PERSONNE DETENUE**

Vu l'article D154 du Code de procédure pénale

Vu l'arrêté désignant le chef d'établissement du centre pénitentiaire de Vendin le Vieil

Délégation est donnée à :

- madame Mathilde CUNHA, adjointe au chef d'établissement
- madame Marine DENARNAUD, directrice adjointe
- madame Véronique JENNEQUIN, attachée d'administration
- madame Sophie DAILLY, attachée d'administration

Pour la conduite de la procédure et les décisions relatives à la délivrance à toute autorité habilitée par la loi ou les règlements de tout extrait ou copie certifiée conforme de toute pièce qui se trouve en possession de l'établissement pénitentiaire, de légaliser la signature d'une personne détenue en sa présence pour la gestion de ses affaires privées.

Le directeur
Vincent VERNET

**CENTRE PÉNITENTIAIRE
DE VENDIN LE VIEIL**
5 Rue Léon Droux
62880 VENDIN LE VIEIL
Téléphone : 03.61.19.71.24
Télécopie : 03.21.49.34.79



Vendin le Vieil, le 1er août 2019

**DIRECTION
DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE**

DIRECTION INTERRÉGIONALE
DES SERVICES PÉNITENTIAIRES
DES HAUTS-DE-FRANCE

CENTRE PENITENTIAIRE DE VENDIN LE VIEIL

Affaire suivie par :
Vincent VERNET
☎ 03.61.19.71.25

Réf : VV/FW

**DELEGATION DE COMPETENCE QUI ANNULE ET REMPLACE CELLE DU 12 OCTOBRE 2018
RELATIVE AU PLACEMENT EN CELLULE DE PROTECTION D'URGENCE**

Vu le plan d'action de la Garde des Sceaux de prévention du suicide des personnes détenues dans sa note en date du 15 juin 2009,

Vu la note DAP du 30 novembre 2010 sur les dotations de première urgence (DPU) et les cellules de protection d'urgence (CproU),

Vu le Guide Méthodologique Santé – Justice V.3 contenu dans la circulaire interministérielle du 30 octobre 2012,

Vu l'arrêté désignant le chef d'établissement du centre pénitentiaire de Vendin le Vieil,

Délégation est donnée à :

- madame Mathilde CUNHA, adjointe au chef d'établissement
- madame Marine DENARNAUD, directrice adjointe
- madame Véronique JENNEQUIN, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
- madame Sophie DAILLY, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
- monsieur Jean-Frédéric HENRARD, chef de détention
- monsieur Khalid BOUCETTA, adjoint au chef de détention
- madame Anne LEVEUGLE, lieutenant dans le cadre de l'astreinte officier
- monsieur Karim BOUVIER, lieutenant dans le cadre de l'astreinte officier
- madame Céline BERTRAND, lieutenant dans le cadre de l'astreinte officier
- madame Virginie DELOFFRE, lieutenant dans le cadre de l'astreinte officier
- madame Georgette TONYE-MAKON, lieutenant dans le cadre de l'astreinte officier

Pour la conduite de la procédure et les décisions relatives au placement en cellule de protection d'urgence d'une personne détenue du centre pénitentiaire en crise suicidaire pour un délai maximum de 24 heures, en informant sans délai l'Unité de Soins ou le Centre 15.

**CENTRE PENITENTIAIRE
DE VENDIN LE VIEIL**
5 Rue Léon Droux
62880 VENDIN LE VIEIL
Téléphone : 03.61.19.71.24
Télécopie : 03.21.49.34.79





MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Vendin le Vieil, le 01 août 2019

**DIRECTION
DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE**

**DIRECTION INTERRÉGIONALE
DES SERVICES PÉNITENTIAIRES
DES HAUTS-DE-FRANCE**

CENTRE PENITENTIAIRE DE VENDIN LE VIEIL

Affaire suivie par :
Vincent VERNET
☎ 03.61.19.71.25

Réf : VV/FW

**DELEGATION DE COMPETENCE QUI ANNULE ET REMPLACE CELLE DU 12 OCTOBRE 2018
RELATIVE A UNE DECISION PRISE EN URGENCE PAR LE CHEF D'ETABLISSEMENT
RELEVANT NORMALEMENT DU DIRECTEUR INTERREGIONALE**

Vu l'article D258 du Code de procédure pénale

Vu l'arrêté désignant le chef d'établissement du centre pénitentiaire de Vendin le Vieil

Délégation est donnée à :

- madame Mathilde CUNHA, adjointe au chef d'établissement**
- madame Marine DENARNAUD, directrice adjointe**
- madame Véronique JENNEQUIN, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction**
- madame Sophie DAILLY, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction**
- monsieur Jean-Frédéric HENRARD, chef de détention dans le cadre de l'astreinte de direction**

Pour la conduite de la procédure et les décisions relatives à une demande au directeur interrégional relevant de sa compétence ou, du fait de l'urgence, d'une décision relevant normalement du bloc de compétence de ce dernier, à charge pour le chef d'établissement ou son représentant de l'en informer sans délai et si possible téléphoniquement.

Le directeur

Vincent VERNET


**CENTRE PENITENTIAIRE
DE VENDIN LE VIEIL**
5 Rue Léon Droux
62880 VENDIN LE VIEIL
Téléphone : 03.61.19.71.24
Télécopie : 03.21.49.34.79



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Vendin le Vieil, le 01 août 2019

**DIRECTION
DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE**

DIRECTION INTERRÉGIONALE
DES SERVICES PÉNITENTIAIRES
DES HAUTS-DE-FRANCE

CENTRE PÉNITENTIAIRE DE VENDIN LE VIEIL

Affaire suivie par :
Vincent VERNET
☎ 03.61.19.71.25

Réf: VV/FW

**DELEGATION DE COMPETENCE QUI ANNULE ET REMPLACE CELLE DU 12 OCTOBRE 2018
RELATIVE AU RETRAIT EN URGENCE D'UNE PERSONNE DETENUE PLACEE A
L'EXTERIEUR DU CENTRE PÉNITENTIAIRE**

**Vu les articles D147-30-47 et D124 al.2 du Code de procédure pénale
Vu l'arrêté désignant le chef d'établissement du centre pénitentiaire de Vendin le Vieil**

Délégation est donnée à :

- madame Mathilde CUNHA, adjointe au chef d'établissement
- madame Marine DENARNAUD, directrice adjointe
- madame Véronique JENNEQUIN, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
- madame Sophie DAILLY, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
- monsieur Jean-Frédéric HENRARD, chef de détention
- monsieur Khalid BOUCETTA, adjoint au chef de détention
- madame Anne LEVEUGLE, lieutenant pénitentiaire
- madame Céline BERTRAND, lieutenant pénitentiaire
- madame Virginie DELOFFRE, lieutenant pénitentiaire
- madame Georgette TONYE MAKON, lieutenant pénitentiaire
- monsieur Karim BOUVIER, lieutenant pénitentiaire

Pour la conduite de la procédure et les décisions relatives au retrait en urgence d'une mesure de placement sous surveillance électronique en la motivant et en procédant à la réintégration du condamné ou plus généralement la réintégration d'un détenu se trouvant à l'extérieur de l'enceinte du centre pénitentiaire.



**CENTRE PÉNITENTIAIRE
DE VENDIN LE VIEIL**
5 Rue Léon Droux
62880 VENDIN LE VIEIL
Téléphone : 03.61.19.71.24
Télécopie : 03.21.49.34.79



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Vendin le Vieil, le 01 août 2018

**DIRECTION
DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE**

DIRECTION INTERRÉGIONALE
DES SERVICES PÉNITENTIAIRES
DES HAUTS-DE-FRANCE

CENTRE PÉNITENTIAIRE DE VENDIN LE VIEIL

Affaire suivie par :
Vincent VERNET
☎ 03.61.19.71.25

Réf : VV/FW

**DELEGATION DE COMPETENCE QUI ANNULE ET REMPLACE CELLE DU 12 OCTOBRE 2018
RELATIVE AUX MESURES D'AFFECTATION DES PERSONNES DETENUES EN CELLULE**

Vu l'article R57-6-24 alinéa 1 du code de procédure pénale,

Vu l'arrêté désignant le chef d'établissement du centre pénitentiaire de Vendin le Vieil

Délégation est donnée à :

- madame Mathilde CUNHA, adjointe au chef d'établissement
- madame Marine DENARNAUD, directrice adjointe
- madame Véronique JENNEQUIN, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
- madame Sophie DAILLY, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
- monsieur Jean-Frédéric HENRARD, chef de détention
- monsieur Khalid BOUCETTA, l'adjoint au chef de détention
- madame Anne LEVEUGLE, lieutenant pénitentiaire
- madame Céline BERTRAND, lieutenant pénitentiaire
- madame Virginie DELOFFRE, lieutenant pénitentiaire
- madame Georgette TONYE MAKON, lieutenant pénitentiaire
- monsieur Karim BOUVIER, lieutenant pénitentiaire

Pour la conduite de la procédure et les décisions relatives aux mesures d'affectation des personnes détenues en cellule.



**CENTRE PÉNITENTIAIRE
DE VENDIN LE VIEIL**
5 Rue Léon Droux
62880 VENDIN LE VIEIL
Téléphone : 03.61.19.71.24
Télécopie : 03.21.49.34.79



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Vendin le Vieil, le 01 août 2019

**DIRECTION
DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE**

DIRECTION INTERRÉGIONALE
DES SERVICES PÉNITENTIAIRES
DES HAUTS-DE-FRANCE

CENTRE PÉNITENTIAIRE DE VENDIN LE VIEIL

Affaire suivie par :
Vincent VERNET
☎ 03.61.19.71.25

Réf : VV/FW

**DELEGATION DE COMPETENCE QUI ANNULE ET REMPLACE CELLE DU 12 OCTOBRE 2018
RELATIVE AUX COURS PAR CORRESPONDANCE
ET A LA PRÉSENTATION A DES EXAMENS DANS L'ÉTABLISSEMENT**

Vu les articles D436-2 et D436-3 du Code de procédure pénale

Vu l'arrêté désignant le chef d'établissement du centre pénitentiaire de Vendin le Vieil

Délégation est donnée à :

- madame Mathilde CUNHA, adjointe au chef d'établissement
- madame Marine DENARNAUD, directrice adjointe
- madame Véronique JENNEQUIN, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
- madame Sophie DAILLY, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
- monsieur Jean-Frédéric HENRARD, chef de détention dans le cadre de l'astreinte de direction

Pour la conduite de la procédure et les décisions relatives aux autorisations de recevoir des cours par correspondance autres que ceux organisés par l'Éducation Nationale ou de refus opposé à une personne détenue de se présenter aux épreuves écrites ou orales d'un examen organisé dans l'établissement.



**CENTRE PÉNITENTIAIRE
DE VENDIN LE VIEIL**
5 Rue Léon Droux
62880 VENDIN LE VIEIL
Téléphone : 03.61.19.71.24
Télécopie : 03.21.49.34.79



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Vendin le Vieil, le 01 août 2019

**DIRECTION
DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE**

DIRECTION INTERRÉGIONALE
DES SERVICES PÉNITENTIAIRES
DES HAUTS-DE-FRANCE

CENTRE PENITENTIAIRE DE VENDIN LE VIEIL

Affaire suivie par :
Vincent VERNET
☎ 03.61.19.71.25

Réf : VV/FW

**DELEGATION DE COMPETENCE QUI ANNULE ET REMPLACE CELLE DU 12 OCTOBRE 2018
RELATIVE AUX AUTORISATIONS DE VISITE AUTRES QUE CELLE DES FAMILLES**

Vu les articles R57-6-16, D473, R57-6-24, D277, R57-6-5, D439-4 et D446 du Code de procédure pénale

Vu l'arrêté désignant le chef d'établissement du centre pénitentiaire de Vendin le Vieil

Délégation est donnée à :

- madame Mathilde CUNHA, adjointe au chef d'établissement
- madame Marine DENARNAUD, directrice adjointe
- madame Véronique JENNEQUIN, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
- madame Sophie DAILLY, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
- monsieur Jean-Frédéric HENRARD, chef de détention dans le cadre de l'astreinte de direction

Pour la conduite de la procédure et les décisions relatives aux autorisations de visiter le centre pénitentiaire, aux autorisations pour les ministres du culte extérieurs de célébrer offices ou prêches, aux autorisations données aux personnes extérieures d'animer des activités pour les personnes détenues, à la suspension provisoire, en cas d'urgence, d'un mandataire agréée, à la suspension de l'agrément d'un visiteur de prison en cas d'urgence pour des motifs graves, aux délivrances de permis de communiquer aux avocats dans les autres cas que ceux listés dans l'article R57-6-5 à l'alinéa 1.

Le directeur

Vincent VERNET


**CENTRE PENITENTIAIRE
DE VENDIN LE VIEIL**
5 Rue Léon Droux
62880 VENDIN LE VIEIL
Téléphone : 03.61.19.71.24
Télécopie : 03.21.49.34.79



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Vendin le Vieil, le 01 août 2019

**DIRECTION
DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE**

DIRECTION INTERRÉGIONALE
DES SERVICES PÉNITENTIAIRES
DES HAUTS-DE-FRANCE

CENTRE PÉNITENTIAIRE DE VENDIN LE VIEIL

Affaire suivie par :
Vincent VERNET
☎ 03.61.19.71.25

Réf : VV/FW

**DELEGATION DE COMPETENCE QUI ANNULE ET REMPLACE CELLE DU 12 OCTOBRE 2018
RELATIVE AU RECOURS GRACIEUX OU PLAINTE ADMINISTRATIVE DES PERSONNES
DETENUES**

Vu l'article R57-6-18 en annexe article 34 du Code de procédure pénale,
Vu l'arrêté désignant le chef d'établissement du centre pénitentiaire de Vendin le Vieil

Délégation est donnée à :

- madame Mathilde CUNHA, adjointe au chef d'établissement
- madame Marine DENARNAUD, directrice adjointe
- madame Véronique JENNEQUIN, attachée d'administration
- madame Sophie DAILLY, attachée d'administration
- monsieur Jean-Frédéric HENRARD, chef de détention
- monsieur Khalid BOUCETTA, l'adjoint au chef de détention
- madame Anne LEVEUGLE, lieutenant pénitentiaire
- madame Céline BERTRAND, lieutenant pénitentiaire
- madame Virginie DELOFFRE, lieutenant pénitentiaire
- madame Georgette TONYE MAKON, lieutenant pénitentiaire
- monsieur Karim BOUVIER, lieutenant pénitentiaire

Pour la conduite de la procédure et les décisions à intervenir en cas de recours gracieux de requête ou de plainte administrative des personnes détenues.



**CENTRE PÉNITENTIAIRE
DE VENDIN LE VIEIL**
5 Rue Léon Droux
62880 VENDIN LE VIEIL
Téléphone : 03.61.19.71.24
Télécopie : 03.21.49.34.79



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Vendin le Vieil, le 01 aout 2019

**DIRECTION
DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE**

DIRECTION INTERRÉGIONALE
DES SERVICES PÉNITENTIAIRES
DES HAUTS-DE-FRANCE

CENTRE PENITENTIAIRE DE VENDIN LE VIEIL

Affaire suivie par :
Vincent VERNET
☎ 03.61.19.71.25

Réf: VV/FW

**DELEGATION DE COMPETENCE QUI ANNULE ET REMPLACE CELLE DU 12 OCTOBRE 2018
RELATIVE A L'ACCES A L'ARMURERIE SANS AUTORISATION PREALABLE**

Vu les articles D267 à D283-6 du code de procédure pénale,

Vu les articles 122-5 et 122-7 du code pénal

Délégation est donnée à :

- madame Mathilde CUNHA, adjointe au chef d'établissement
- madame Marine DENARNAUD, directrice adjointe
- madame Véronique JENNEQUIN, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
- madame Sophie DAILLY, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
- monsieur Jean-Frédéric HENRARD, chef de détention
- monsieur Khalid BOUCETTA, adjoint au chef de détention
- monsieur Robert LEDOUX, major, responsable Infra-Sécurité
- monsieur Yannick BRUGGEMAN, gradé Infra-Sécurité

Pour accéder à l'armurerie, sans autorisation préalable, dans le cadre de la gestion et de l'entretien des armes et des matériels de sécurité.



**CENTRE PENITENTIAIRE
DE VENDIN LE VIEIL**
5 Rue Léon Droux
62880 VENDIN LE VIEIL
Téléphone : 03.61.19.71.24
Télécopie : 03.21.49.34.79



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Vendin le Vieil, le 1^{er} août 2019

**DIRECTION
DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE**

DIRECTION INTERRÉGIONALE
DES SERVICES PÉNITENTIAIRES
DES HAUTS-DE-FRANCE

CENTRE PENITENTIAIRE DE VENDIN LE VIEIL

Affaire suivie par :
Vincent VERNET
☎ 03.61.19.71.25

Réf : VVIFW

**DELEGATION DE COMPETENCE QUI ANNULE ET REMPLACE CELLE DU 12 OCTOBRE 2018
RELATIVE AUX RETENUES AU PROFIT DU TRESOR PUBLIC**

Vu l'article D.332 du code de procédure pénale

Vu l'arrêté désignant le chef d'établissement du centre pénitentiaire de Vendin le Vieil

Délégation est donnée à :

- madame Mathilde CUNHA, adjointe au chef d'établissement
- madame Marine DENARNAUD, directrice adjointe
- madame Véronique JENNEQUIN, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
- madame Sophie DAILLY, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
- monsieur Jean-Frédéric HENRARD, chef de détention dans le cadre de l'astreinte de direction

Pour prononcer les retenues de valeurs pécuniaires en réparation de dommages matériels causés en détention.



**CENTRE PENITENTIAIRE
DE VENDIN LE VIEIL**
5 Rue Léon Droux
62880 VENDIN LE VIEIL
Téléphone : 03.61.19.71.24
Télécopie : 03.21.49.34.79



Vendin le Vieil, le 01 août 2018

**DIRECTION
DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE**

DIRECTION INTERRÉGIONALE
DES SERVICES PÉNITENTIAIRES
DES HAUTS-DE-FRANCE

CENTRE PENITENTIAIRE DE VENDIN LE VIEIL

Affaire suivie par :
Vincent VERNET
☎ 03.61.19.71.25

Réf : VV/FW

**DELEGATION DE COMPETENCE QUI ANNULE ET REMPLACE CELLE DU 12 OCTOBRE 2018
RELATIVE A LA COMMISSION PLURIDISCIPLINAIRE UNIQUE**

Vu l'article D90 du Code de procédure pénale,

Vu l'arrêté du désignant le chef d'établissement du centre pénitentiaire de Vendin le Vieil

Délégation est donnée à :

- madame Mathilde CUNHA, adjointe au chef d'établissement
- madame Marine DENARNAUD, directrice adjointe
- madame Véronique JENNEQUIN, attachée d'administration
- madame Sophie DAILLY, attachée d'administration
- monsieur Jean-Frédéric HENRARD, chef de détention
- monsieur Khalid BOUCETTA, adjoint au chef de détention
- madame Anne LEVEUGLE, officier
- madame Céline BERTRAND, officier
- madame Virginie DELOFFRE, officier
- madame Georgette TONYE MAKON, officier
- monsieur Karim BOUVIER, officier

Pour la conduite de la procédure et les décisions relatives à la présidence, la composition et la convocation de la Commission Pluridisciplinaire Unique.



**CENTRE PENITENTIAIRE
DE VENDIN LE VIEIL**
5 Rue Léon Droux
62880 VENDIN LE VIEIL
Téléphone : 03.61.19.71.24
Télécopie : 03.21.49.34.79



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Vendin le Vieil, le 01 août 2019

**DIRECTION
DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE**

DIRECTION INTERRÉGIONALE
DES SERVICES PÉNITENTIAIRES
DES HAUTS-DE-FRANCE

CENTRE PENITENTIAIRE DE VENDIN LE VIEIL

Affaire suivie par :
Vincent VERNET
☎ 03.61.19.71.25

Réf : VV/FW

**DELEGATION DE COMPETENCE QUI ANNULE ET REMPLACE CELLE DU 12 OCTOBRE 2018
RELATIVE AUX HABILITATIONS OU SUSPENSIONS PROVISOIRES D'HABILITATIONS**

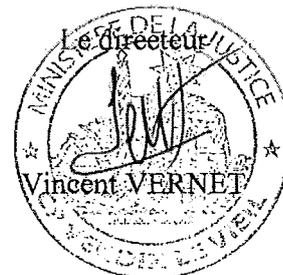
Vu les articles D388, D389, D390 et D390-1 du Code de procédure pénale

Vu l'arrêté désignant le chef d'établissement du centre pénitentiaire de Vendin le Vieil

Délégation est donné à :

- madame Mathilde CUNHA, adjointe au chef d'établissement
- madame Marine DENARNAUD, directrice adjointe
- madame Véronique JENNEQUIN, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
- madame Sophie DAILLY, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
- monsieur Jean-Frédéric HENRARD, chef de détention, dans le cadre de l'astreinte de direction

Pour la conduite de la procédure relative aux suspensions provisoires d'habilitation de personnels hospitaliers autre que praticien hospitalier temps plein, d'autorisations d'accès de personnels hospitaliers sur proposition du Directeur du Centre Hospitalier concerné par le protocole cité dans l'article R.6112-16 du CSP en cas d'absence ou empêchement de personnel habilité, aux autorisations d'accès pour les personnes des collectivités territoriales ou d'associations intervenant pour des actions de prévention et éducation pour la santé ou aux personnels de structures spécialisées de soins et de prévention en addictologie pour la prise en charge des personnes détenues dépendantes de produits illicites ou pas.



**CENTRE PENITENTIAIRE
DE VENDIN LE VIEIL**
5 Rue Léon Droux
62880 VENDIN LE VIEIL
Téléphone : 03.61.19.71.24
Télécopie : 03.21.49.34.79



Vendin le Vieil, le 01 août 2019

**DIRECTION
DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE**

DIRECTION INTERRÉGIONALE
DES SERVICES PÉNITENTIAIRES
DES HAUTS-DE-FRANCE

CENTRE PENITENTIAIRE DE VENDIN LE VIEIL

Affaire suivie par :
Vincent VERNET
☎ 03.61.19.71.25

Réf : VV/FW

**DELEGATION DE COMPETENCE QUI ANNULE ET REMPLACE CELLE DU 12 OCTOBRE 2018
RELATIVE A DES RESTRICTIONS DE CORRESPONDANCE ECRITE OU D'ACCES AU
TELEPHONE**

Vu les articles R57-8-19 et R57-8-23 du Code de procédure pénale

Vu l'arrêté désignant le chef d'établissement du centre pénitentiaire de Vendin le Vieil

Délégation est donnée à :

- madame Mathilde CUNHA, adjointe au chef d'établissement
- madame Marine DENARNAUD, directrice adjointe
- madame Véronique JENNEQUIN, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
- madame Sophie DAILLY, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
- monsieur Jean-Frédéric HENRARD, chef de détention
- monsieur Khalid BOUCETTA, adjoint au chef de détention

Pour la conduite de la procédure et les décisions relatives à une retenue de correspondance écrite, tant reçue qu'expédiée et sa notification à la personne détenue, aux autorisations, refus, suspension ou retrait, pour les condamnés incarcérés en établissement pour peine, de téléphoner.



**CENTRE PENITENTIAIRE
DE VENDIN LE VIEIL**
5 Rue Léon Droux
62880 VENDIN LE VIEIL
Téléphone : 03.61.19.71.24
Télécopie : 03.21.49.34.79



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Vendin le Vieil, le 1^{er} août 2019

**DIRECTION
DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE**

DIRECTION INTERRÉGIONALE
DES SERVICES PÉNITENTIAIRES
DES HAUTS-DE-FRANCE

CENTRE PÉNITENTIAIRE DE VENDIN LE VIEIL

Affaire suivie par :
Vincent VERNET
☎ 03.61.19.71.25

Réf : VV/FW

**DELEGATION DE COMPETENCE QUI ANNULE ET REMPLACE CELLE DU 12 OCTOBRE 2018
RELATIVE A L'ORGANISATION DES VISITES DE DETENUS DANS UN PARLOIR**

Vu l'article R57-8-12 du Code de procédure pénale
Vu l'arrêté désignant le chef d'établissement du centre pénitentiaire de Vendin le Vieil

Délégation est donnée à :

- madame Mathilde CUNHA, adjointe au chef d'établissement
- madame Marine DENARNAUD, directrice adjointe
- madame Véronique JENNEQUIN, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
- madame Sophie DAILLY, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
- monsieur Jean-Frédéric HENRARD, chef de détention
- monsieur Khalid BOUCETTA, adjoint au chef de détention
- madame Anne LEVEUGLE, lieutenant pénitentiaire
- monsieur Karim BOUVIER, lieutenant pénitentiaire
- madame Céline BERTRAND, lieutenant pénitentiaire
- madame Virginie DELOFFRE, lieutenant pénitentiaire
- madame Georgette TONYE MAKON, lieutenant pénitentiaire

Pour la conduite de la procédure et les décisions relatives à l'organisation des visites d'un détenu dans un parloir avec dispositif de séparation.



**CENTRE PÉNITENTIAIRE
DE VENDIN LE VIEIL**
5 Rue Léon Droux
62880 VENDIN LE VIEIL
Téléphone : 03.61.19.71.24
Télécopie : 03.21.49.34.79



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Vendin le Vieil, le 01 août 2019

**DIRECTION
DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE**

DIRECTION INTERRÉGIONALE
DES SERVICES PÉNITENTIAIRES
DES HAUTS-DE-FRANCE

CENTRE PENITENTIAIRE DE VENDIN LE VIEIL

Affaire suivie par :
Vincent VERNET
☎ 03.61.19.71.25

Réf : VV/FW

**DELEGATION DE COMPETENCE, REMPLACE CELLE DU 12 OCTOBRE 2018, RELATIVE A
LA TRANSMISSION DE SOMMES D'ARGENT ACQUISES SANS AUTORISATION PREALABLE,
AU REGISSEUR DES COMPTES NOMINATIFS**

Vu l'article D.332-1 du code de procédure pénale,

Vu l'arrêté désignant le chef d'établissement du centre pénitentiaire de Vendin le Vieil

Délégation est donnée à :

- madame Mathilde CUNHA, adjointe au chef d'établissement
- madame Marine DENARNAUD, directrice adjointe
- madame Véronique JENNEQUIN, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
- madame Sophie DAILLY, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction

Pour transmettre au régisseur des comptes nominatifs (qui procède au versement au Trésor Public) les sommes d'argent trouvées en possession irrégulière des personnes détenues, acquises ou introduites irrégulièrement.

Le directeur

Vincent VERNET


**CENTRE PENITENTIAIRE
DE VENDIN LE VIEIL**
5 Rue Léon Droux
62880 VENDIN LE VIEIL
Téléphone : 03.61.19.71.24
Télécopie : 03.21.49.34.79



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Vendin le Vieil, le 01 août 2019

**DIRECTION
DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE**

**DIRECTION INTERRÉGIONALE
DES SERVICES PÉNITENTIAIRES
DES HAUTS-DE-FRANCE**

CENTRE PENITENTIAIRE DE VENDIN LE VIEIL

Affaire suivie par :
Vincent VERNET
☎ 03.61.19.71.25

Réf : VV/FW

**DELEGATION DE COMPETENCE QUI ANNULE ET REMPLACE CELLE DU 12 OCTOBRE 2018
RELATIVE A LA SORTIE DES ARMES ET DU MATERIEL DE SECURITE DE L'ARMURERIE**

Vu les articles D267 à D283-6 du code de procédure pénale,

Vu les articles 122-5 et 122-7 du code pénal

Délégation est donnée à :

- madame Mathilde CUNHA, adjointe au chef d'établissement
- madame Marine DENARNAUD, directrice adjointe
- madame Véronique JENNEQUIN, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
- madame Sophie DAILLY, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
- monsieur Jean-Frédéric HENRARD, chef de détention dans le cadre de l'astreinte de direction

Pour accéder à l'armurerie, sans autorisation préalable, dans le cadre d'une mission de sécurité pour sortir de l'armement ou du matériel de sécurité pour une intervention dans le chemin de ronde si les armes en dépôt à la porte d'entrée principale (PEP) paraissent insuffisantes au traitement de l'incident.

Le directeur
Vincent VERNET

**CENTRE PENITENTIAIRE
DE VENDIN LE VIEIL**
5 Rue Léon Droux
62880 VENDIN LE VIEIL
Téléphone : 03.61.19.71.24
Télécopie : 03.21.49.34.79



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Vendin le Vieil, le 01 août 2019

**DIRECTION
DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE**

DIRECTION INTERRÉGIONALE
DES SERVICES PÉNITENTIAIRES DU NORD PAS DE CALAIS,
PICARDIE, HAUTE NORMANDIE

CENTRE PENITENTIAIRE DE VENDIN LE VIEIL

Affaire suivie par :
Vincent VERNET
☎ 03.61.19.71.25

Réf : VV/FW

**DELEGATION DE COMPETENCE QUI ANNULE ET REMPLACE CELLE DU 12 OCTOBRE 2018
RELATIVE A DES AUTORISATIONS DE MOUVEMENTS D'ARGENT**

Vu les articles D330, R57-6-18 annexe aux articles 14 dernier alinéa et 30 du Code de procédure pénale

Vu l'arrêté désignant le chef d'établissement du centre pénitentiaire de Vendin le Vieil

Délégation est donnée à :

- madame Mathilde CUNHA, adjointe au chef d'établissement
- madame Marine DENARNAUD, directrice adjointe

pour la conduite de la procédure et les décisions relatives à des autorisations de mouvements d'argent, concernant les condamnés pour opérer un versement à l'extérieur depuis la part disponible de leur compte nominatif, pour les personnes détenues d'envoyer à leur famille une somme figurant sur leur part disponible, pour un détenu hospitalisé de détenir une somme d'argent retirée de la part disponible, pour une personne détenue de percevoir des subsides de personnes non titulaires de permis de visite ou de recevoir des mandats à titre exception en lien avec une dépense.

Le directeur
Vincent VERNET

**CENTRE PENITENTIAIRE
DE VENDIN LE VIEIL**
5 Rue Léon Droux
62880 VENDIN LE VIEIL
Téléphone : 03.61.19.71.24
Télécopie : 03.21.49.34.79



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Vendin le Vieil, le 01 août 2019

**DIRECTION
DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE**

**DIRECTION INTERRÉGIONALE
DES SERVICES PÉNITENTIAIRES
DES HAUTS-DE-FRANCE**

CENTRE PÉNITENTIAIRE DE VENDIN LE VIEIL

Affaire suivie par :
Vincent VERNET
☎ 03.61.19.71.25

Réf : VV/FW

**DELEGATION DE COMPETENCE QUI ANNULE ET REMPLACE CELLE DU 12 OCTOBRE 2018
RELATIVE A LA FIXATION DES SOMMES DÉTENUES PAR LES PERSONNES DÉTENUES
AUTORISÉES A SE TROUVER A L'EXTERIEUR DE L'ÉTABLISSEMENT**

Vu l'article D122 et D432-3 du Code de procédure pénale

Vu l'arrêté désignant le chef d'établissement du centre pénitentiaire de Vendin le Vieil

Délégation est donnée à :

- madame Mathilde CUNHA, adjointe au chef d'établissement
- madame Marine DENARNAUD, directrice adjointe
- madame Véronique JENNEQUIN, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
- madame Sophie DAILLY, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
- monsieur Jean-Frédéric HENRARD, chef de détention dans le cadre de l'astreinte de direction

Pour la conduite de la procédure et les décisions relatives à la fixation des sommes détenues par les personnes admises au régime de la semi liberté, bénéficiant d'une mesure de placement extérieur ou d'une permission de sortie autorisées par le chef d'établissement, à l'autorisation qui est faite à un détenu de pouvoir travailler pour son propre compte ou pour une association.



**CENTRE PÉNITENTIAIRE
DE VENDIN LE VIEIL**
5 Rue Léon Droux
62880 VENDIN LE VIEIL
Téléphone : 03.61.19.71.24
Télécopie : 03.21.49.34.79



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Vendin le Vieil, le 1^{er} août 2019

**DIRECTION
DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE**

DIRECTION INTERRÉGIONALE
DES SERVICES PÉNITENTIAIRES
DES HAUTS-DE-FRANCE

CENTRE PENITENTIAIRE DE VENDIN LE VIEIL

Affaire suivie par :
Vincent VERNET
☎ 03.61.19.71.25

Réf : VV/FW

**DELEGATION DE COMPETENCE QUI ANNULE ET REMPLACE CELLE DU 24 DECEMBRE 2018,
RELATIVE AU PLACEMENT PREVENTIF
EN CELLULE DISCIPLINAIRE OU EN CELLULE DE CONFINEMENT**

Vu l'article R57-7-5 du Code de procédure pénale
Vu l'arrêté désignant le chef d'établissement du centre pénitentiaire de Vendin le Vieil
Délégation est donnée à :

- madame Mathilde CUNHA, adjointe au chef d'établissement
- madame Marine DENARNAUD, directrice adjointe
- madame Véronique JENNEQUIN, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
- madame Sophie DAILLY, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
- monsieur Jean-Frédéric HENRARD, chef de détention
- monsieur Khalid BOUCETTA, adjoint au chef de détention
- madame Anne LEVEUGLE, officier DRLP
- monsieur Karim BOUVIER, officier DRLP
- madame Céline BERTRAND, officier
- madame Virginie DELOFFRE, officier
- madame Georgette TONYE MAKON, officier
- monsieur Robert LEDOUX, major responsable infrastructure/sécurité
- madame Anne DELMET, 1^{ère} surveillante, responsable BGD
- monsieur Christophe DUFOUR, 1er surveillant
- monsieur Eric KOBRZYNSKI, 1er surveillant
- monsieur Christophe MISIEK, 1er surveillant
- monsieur Sébastien GILLES, 1er surveillant
- monsieur Yannick BRUGGEMAN, 1er surveillant
- monsieur Mohamed EL BENNOURI, 1er surveillant
- monsieur Gilles BERNARD, 1er surveillant
- monsieur Stéphane BRASDEFER, 1^{er} surveillant
- madame Michèle DAUTRICHE, 1^{ère} surveillante
- monsieur Gilles DELOFFRE, 1^{er} surveillant
- madame Valérie LANDAIS, 1^{ère} surveillante

**CENTRE PENITENTIAIRE
DE VENDIN LE VIEIL**

5 Rue Léon Droux
62880 VENDIN LE VIEIL
Téléphone : 03.61.19.71.24
Télécopie : 03.21.49.34.79

- monsieur Benoît PAEPEGAEY, 1^{er} surveillant
- monsieur Rachid SBIAY, 1^{er} surveillant
- monsieur Abdoullah TAGROUDJT, 1^{er} surveillant
- madame Caroline VAST, 1^{ère} surveillante
- monsieur Saïd AIT AHMED, major
- madame Isabelle WOSIAK, 1^{ère} surveillante
- monsieur David GUILAIN, 1^{er} surveillant
- monsieur Stéphane DERVAUX, 1^{er} surveillant
- monsieur Sébastien CUENOUD, 1^{er} surveillant
- monsieur Arnaud LINARES, 1^{er} surveillant
- madame Virginie KVAK, 1^{ère} surveillante
- monsieur Fabrice BONNEAU, 1^{er} surveillant
- monsieur Sébastien PRATO, 1^{er} surveillant
- monsieur Dominique PARQUET, 1^{er} surveillant

Pour la conduite de la procédure et le placement préventif en cellule disciplinaire, de confinement provisoire.

Le chef d'établissement,





MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Vendin le Vieil, le 01 aout 2019

**DIRECTION
DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE**

**DIRECTION INTERRÉGIONALE
DES SERVICES PÉNITENTIAIRES
DES HAUTS-DE-FRANCE**

CENTRE PENITENTIAIRE DE VENDIN LE VIEIL

Affaire suivie par :
Vincent VERNET
☎ 03.61.19.71.25

Réf: VV/FW

**DELEGATION DE COMPETENCE QUI ANNULE ET REMPLACE CELLE DU 24 DECEMBRE
2018 RELATIVE AUX MESURES DE CONTROLE POUR LES PERSONNES ACCEDANT AU
CENTRE PENITENTIAIRE**

Vu l'article R57-6-24 alinéa 5 du Code de procédure pénale,

Vu l'arrêté désignant le chef d'établissement du centre pénitentiaire de Vendin le Vieil

Délégation est donnée à :

- madame Mathilde CUNHA, adjointe au chef d'établissement
- madame Marine DENARNAUD, directrice adjointe
- madame Véronique JENNEQUIN, attachée d'administration
- madame Sophie DAILLY, attachée d'administration
- monsieur Jean-Frédéric HENRARD, chef de détention
- monsieur Khalid BOUCETTA, adjoint au chef de détention
- madame Anne LEVEUGLE, lieutenant pénitentiaire
- monsieur Karim BOUVIER, lieutenant pénitentiaire
- madame Céline BERTRAND, lieutenant pénitentiaire
- madame Virginie DELOFFRE, lieutenant pénitentiaire
- madame Georgette TONYE MAKON, lieutenant pénitentiaire
- monsieur Robert LEDOUX, major
- monsieur Saïd AIT AHMED, major
- monsieur Christophe DUFOUR, 1er surveillant
- monsieur Eric KOBRZYNSKI, 1er surveillant
- monsieur Christophe MISIEK, 1er surveillant
- monsieur Sébastien GILLES, 1er surveillant

**CENTRE PENITENTIAIRE
DE VENDIN LE VIEIL**
5 Rue Léon Droux
62880 VENDIN LE VIEIL
Téléphone : 03.61.19.71.24
Télécopie : 03.21.49.34.79

- monsieur Yannick BRUGGEMAN, 1er surveillant
- monsieur Mohamed EL BENNOURI, 1er surveillant
- monsieur Jonathane MASSE, 1er surveillant
- monsieur Stéphane BRASDEFER, 1^{er} surveillant
- madame Michèle DAUTRICHE, 1^{ère} surveillante
- monsieur Gilles DELOFFRE, 1^{er} surveillant
- madame Valérie LANDAIS, 1^{ère} surveillante
- monsieur Benoît PAEPEGAEY, 1^{er} surveillant
- monsieur Rachid SBIAY, 1^{er} surveillant
- monsieur Abdoullah TAGROUDJT, 1^{er} surveillant
- madame Caroline VAST, 1^{ère} surveillante
- madame Isabelle WOSIAK, 1^{ère} surveillante
- monsieur Fabrice BONNEAU, 1^{er} surveillant
- monsieur Sébastien CUENOUD, 1^{er} surveillant
- madame Anne DELMET, 1^{ère} surveillante
- madame Virginie KVAK, 1^{ère} surveillante
- monsieur Arnaud LINARES, 1^{er} surveillant
- monsieur Stéphane DERVAUX, 1^{er} surveillant
- monsieur David GUILAIN, 1^{er} surveillant
- monsieur Dominique PARQUET, 1^{er} surveillant
- monsieur Sébastien PRATO, 1^{er} surveillant

Pour la conduite de la procédure et les décisions relatives à la mise en œuvre des mesures de contrôle, pour des motifs de sécurité, des personnes accédant au centre pénitentiaire.





MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Vendin le Vieil, le 01 août 2019

**DIRECTION
DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE**

**DIRECTION INTERRÉGIONALE
DES SERVICES PÉNITENTIAIRES
DES HAUTS-DE-FRANCE**

CENTRE PENITENTIAIRE DE VENDIN LE VIEIL

Affaire suivie par :
Vincent VERNET
☎ 03.61.19.71.25

Réf : VV/FW

**DELEGATION DE COMPETENCE QUI ANNULE ET REMPLACE CELLE DU 24 DECEMBRE
2018 RELATIVE AUX MESURES DE RETRAIT, FOUILLES ET MOYENS DE CONTRAINTE**

- aux mesures de retrait, pour des motifs de sécurité, des objets et vêtements habituellement laissés en leur possession ainsi que des médicaments, matériels et appareillage médicaux,
- aux mesures de fouille des personnes détenues,
- à l'utilisation de moyens de contrainte

Vu l'article R57-6-24 alinéas 2, 3, et 4 du code de procédure pénale,

Vu l'arrêté désignant le chef d'établissement du centre pénitentiaire de Vendin le Vieil

Délégation est donnée à :

- madame Mathilde CUNHA, adjointe au chef d'établissement
- madame Marine DENARNAUD, directrice adjointe
- madame Véronique JENNEQUIN, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
- madame Sophie DAILLY, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
- monsieur Jean-Frédéric HENRARD, chef de détention
- monsieur Khalid BOUCETTA, l'adjoint au chef de détention
- madame Anne LEVEUGLE, officier
- monsieur Karim BOUVIER, officier
- madame Céline BERTRAND, officier
- madame Virginie DELOFFRE, officier
- madame Georgette TONYE MAKON, officier
- monsieur Robert LEDOUX, major
- monsieur Saïd AIT AHMED, major
- monsieur Christophe DUFOUR, 1er surveillant
- monsieur Eric KOBRZYNSKI, 1er surveillant
- monsieur Christophe MISIEK, 1er surveillant

**CENTRE PENITENTIAIRE
DE VENDIN LE VIEIL**
5 Rue Léon Droux
62880 VENDIN LE VIEIL
Téléphone : 03.61.19.71.24
Télécopie : 03.21.49.34.79

- monsieur Sébastien GILLES, 1er surveillant
- monsieur Yannick BRUGGEMAN, 1er surveillant
- monsieur Mohamed EL BENNOURI, 1er surveillant
- monsieur Jonathane MASSE, 1er surveillant
- monsieur Stéphane BRASDEFER, 1^{er} surveillant
- madame Michèle DAUTRICHE, 1^{ère} surveillante
- monsieur Gilles DELOFFRE, 1^{er} surveillant
- madame Valérie LANDAIS, 1^{ère} surveillante
- monsieur Benoît PAEPEGAEY, 1^{er} surveillant
- monsieur Rachid SBIAY, 1^{er} surveillant
- monsieur Abdoullah TAGROUDJT, 1^{er} surveillant
- madame Caroline VAST, 1^{ère} surveillante
- monsieur Saïd AIT AHMED, 1^{er} surveillant
- madame Isabelle WOSIAK, 1^{ère} surveillante
- monsieur Fabrice BONNEAU, 1^{er} surveillant
- monsieur Sébastien CUENOUD, 1^{er} surveillant
- madame Anne DELMET, 1^{ère} surveillante
- madame Virginie KVAK, 1^{ère} surveillante
- monsieur Arnaud LINARES, 1^{er} surveillant
- monsieur Stéphane DERVAUX, 1^{er} surveillant
- monsieur David GUILAIN, 1^{er} surveillant
- monsieur Dominique PARQUET, 1^{er} surveillant
- monsieur Sébastien PRATO, 1^{er} surveillant

Pour la conduite de la procédure et les décisions relatives aux mesures de retrait, pour des motifs de sécurité, des objets et vêtements habituellement laissés en leur possession ainsi que des médicaments, matériels et appareillage médicaux, aux mesures de fouille des personnes détenues et à l'utilisation de moyens de contrainte



**CENTRE PENITENTIAIRE
DE VENDIN LE VIEIL**

5 Rue Léon Droux
62880 VENDIN LE VIEIL
Téléphone : 03.61.19.71.24
Télécopie : 03.21.49.34.79



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Vendin le Vieil, le 01 août 2019

**DIRECTION
DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE**

**DIRECTION INTERRÉGIONALE
DES SERVICES PÉNITENTIAIRES
DES HAUTS-DE-FRANCE**

CENTRE PENITENTIAIRE DE VENDIN LE VIEIL

Affaire suivie par :
Vincent VERNET
☎ 03.61.19.71.25
Réf : VV/FW

**DELEGATION DE COMPETENCE QUI ANNULE ET REMPLACE CELLE DU 24 DECEMBRE
2018 RELATIVE A L'UTILISATION DE L'ARMEMENT EN POSITION A LA PORTE D'ENTREE
PRINCIPALE**

**Vu les articles D267 à D283-6 du code de procédure pénale,
Vu les articles 122-5 et 122-7 du code pénal**

Délégation est donnée à :

- madame Mathilde CUNHA, adjointe au chef d'établissement
- madame Marine DENARNAUD, directrice adjointe
- madame Véronique JENNEQUIN, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
- madame Sophie DAILLY, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
- monsieur Jean-Frédéric HENRARD, chef de détention
- monsieur Khalid BOUCETTA, adjoint au chef de détention
- madame Anne LEVEUGLE, officier
- monsieur Karim BOUVIER, officier
- madame Céline BERTRAND, officier
- madame Virginie DELOFFRE, officier
- madame Georgette TONYE MAKON, officier
- monsieur Christophe DUFOUR, 1er surveillant
- monsieur Eric KOBRZYNSKI, 1er surveillant
- monsieur Christophe MISIEK, 1er surveillant
- monsieur Sébastien GILLES, 1er surveillant
- monsieur Robert LEDOUX, major
- monsieur Saïd AIT AHMED, major
- monsieur Yannick BRUGGEMAN, 1er surveillant
- monsieur Mohamed EL BENNOURI, 1er surveillant
- monsieur Jonathane MASSE, 1er surveillant
- monsieur Stéphane BRASDEFER, 1^{er} surveillant

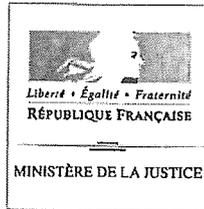
**CENTRE PENITENTIAIRE
DE VENDIN LE VIEIL**
5 Rue Léon Droux
62880 VENDIN LE VIEIL
Téléphone : 03.61.19.71.24
Télécopie : 03.21.49.34.79

- madame Michèle DAUTRICHE, 1^{ère} surveillante
- monsieur Gilles DELOFFRE, 1^{er} surveillant
- madame Valérie LANDAIS, 1^{ère} surveillante
- monsieur Benoît PAEPEGAEY, 1^{er} surveillant
- monsieur Rachid SBIAY, 1^{er} surveillant
- monsieur Abdoullah TAGROUDJT, 1^{er} surveillant
- madame Caroline VAST, 1^{ère} surveillante
- madame Isabelle WOSIAK, 1^{ère} surveillante
- monsieur Fabrice BONNEAU, 1^{er} surveillant
- monsieur Sébastien CUENOUD, 1^{er} surveillant
- madame Anne DELMET, 1^{ère} surveillante
- madame Virginie KVAK, 1^{ère} surveillante
- monsieur Arnaud LINARES, 1^{er} surveillant
- monsieur Stéphane DERVAUX, 1^{er} surveillant
- monsieur David GUILAIN, 1^{er} surveillant
- monsieur Dominique PARQUET, 1^{er} surveillant
- monsieur Sébastien PRATO, 1^{er} surveillant

Pour recourir, sans autorisation préalable, dans le cadre d'une mission de sécurité aux armes en dépôt à la porte d'entrée principale (PEP).



**CENTRE PENITENTIAIRE
DE VENDIN LE VIEIL**
5 Rue Léon Droux
62880 VENDIN LE VIEIL
Téléphone : 03.61.19.71.24
Télécopie : 03.21.49.34.79



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Vendin le Vieil, le 01 août 2019

**DIRECTION
DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE
DIRECTION INTERRÉGIONALE
DES SERVICES PÉNITENTIAIRES
DES HAUTS-DE-FRANCE**

CENTRE PENITENTIAIRE DE VENDIN LE VIEIL

Affaire suivie par :
Vincent VERNET
☎ 03.61.19.71.25

Réf : VV/FW

**DELEGATION DE COMPETENCE QUI ANNULE ET REMPLACE CELLE DU 24 DECEMBRE
2018 RELATIVE AUX AMENAGEMENTS DE CELLULE**

Vu l'article R57-6-18 annexe article 46 du Code de procédure pénale

Vu l'arrêté désignant le chef d'établissement du centre pénitentiaire de Vendin le Vieil

Délégation est donnée à :

- madame Mathilde CUNHA, adjointe au chef d'établissement
- madame Marine DENARNAUD, directrice adjointe
- madame Véronique JENNEQUIN, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
- madame Sophie DAILLY, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
- monsieur Jean-Frédéric HENRARD, chef de détention
- monsieur Khalid BOUCETTA, adjoint au chef de détention
- madame Anne LEVEUGLE, lieutenant pénitentiaire
- madame Céline BERTRAND, lieutenant pénitentiaire
- madame Virginie DELOFFRE, lieutenant pénitentiaire
- madame Georgette TONYE MAKON, lieutenant pénitentiaire
- monsieur Karim BOUVIER, lieutenant pénitentiaire
- monsieur Robert LEDOUX, major
- monsieur Saïd AIT AHMED, major
- monsieur Christophe DUFOUR, 1er surveillant
- monsieur Eric KOBRZYNSKI, 1er surveillant
- monsieur Christophe MISIEK, 1er surveillant
- monsieur Sébastien GILLES, 1er surveillant

**CENTRE PENITENTIAIRE
DE VENDIN LE VIEIL**
5 Rue Léon Droux
62880 VENDIN LE VIEIL
Téléphone : 03.61.19.71.24
Télécopie : 03.21.49.34.79

- monsieur Yannick BRUGGEMAN, 1er surveillant
- monsieur Mohamed EL BENNOURI, 1er surveillant
- monsieur Jonathane MASSE, 1er surveillant
- monsieur Stéphane BRASDEFER, 1^{er} surveillant
- madame Michèle DAUTRICHE, 1^{ère} surveillante
- monsieur Gilles DELOFFRE, 1^{er} surveillant
- madame Valérie LANDAIS, 1^{ère} surveillante
- monsieur Benoît PAEPEGAEY, 1^{er} surveillant
- monsieur Rachid SBIAY, 1^{er} surveillant
- monsieur Abdoullah TAGROUDJT, 1^{er} surveillant
- madame Caroline VAST, 1^{ère} surveillante
- madame Isabelle WOSIAK, 1^{ère} surveillante
- monsieur Fabrice BONNEAU, 1^{er} surveillant
- monsieur Sébastien CUENOUD, 1^{er} surveillant
- madame Anne DELMET, 1^{ère} surveillante
- monsieur Arnaud LINARES, 1^{er} surveillant
- monsieur Stéphane DERVAUX, 1^{er} surveillant
- monsieur David GUILAIN, 1^{er} surveillant
- monsieur Dominique PARQUET, 1^{er} surveillant
- monsieur Sébastien PRATO, 1^{er} surveillant
- madame Virginie KVAK, 1ère surveillante

Pour la conduite de la procédure et les décisions relatives à la destination à donner aux aménagements de cellule fait par une personne détenue au moment de son départ.





MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Vendin le Vieil, le 01 août 2019

**DIRECTION
DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE**

**DIRECTION INTERRÉGIONALE
DES SERVICES PÉNITENTIAIRES
DES HAUTS-DE-FRANCE**

CENTRE PENITENTIAIRE DE VENDIN LE VIEIL

Affaire suivie par :
Vincent VERNET
☎ 03.61.19.71.25

Réf : VV/FW

**DELEGATION DE COMPETENCE QUI ANNULE ET REMPLACE CELLE DU 24 DECEMBRE
2018, RELATIVE A LA SUSPENSION A TITRE PREVENTIVE D'UNE ACTIVITE OU
FORMATION PROFESSIONNELLE REMUNEREE**

Vu l'article R57-7-22 du Code de procédure pénale

Vu l'arrêté désignant le chef d'établissement du centre pénitentiaire de Vendin le Vieil

Délégation est donnée à :

- madame Mathilde CUNHA, adjointe au chef d'établissement
- madame Marine DENARNAUD, directrice adjointe
- madame Véronique JENNEQUIN, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
- madame Sophie DAILLY, attachée d'administration dans le cadre de l'astreinte de direction
- monsieur Jean-Frédéric HENRARD, chef de détention
- monsieur Khalid BOUCETTA, l'adjoint au chef de détention
- madame Anne LEVEUGLE, lieutenant pénitentiaire
- monsieur Karim BOUVIER, lieutenant pénitentiaire
- madame Céline BERTRAND, lieutenant pénitentiaire
- madame Virginie DELOFFRE, lieutenant pénitentiaire
- madame Georgette TONYE MAKON, lieutenant pénitentiaire
- monsieur Robert LEDOUX, major
- monsieur Saïd AIT AHMED, major
- monsieur Christophe DUFOUR, 1er surveillant
- monsieur Eric KOBRZYNSKI, 1er surveillant
- monsieur Christophe MISIEK, 1er surveillant
- monsieur Sébastien GILLES, 1er surveillant
- monsieur Yannick BRUGGEMAN, 1er surveillant

**CENTRE PENITENTIAIRE
DE VENDIN LE VIEIL**
5 Rue Léon Droux
62880 VENDIN LE VIEIL
Téléphone : 03.61.19.71.24
Télécopie : 03.21.49.34.79

- monsieur Mohamed EL BENNOURI, 1er surveillant
- monsieur Jonathane MASSE, 1er surveillant
- monsieur Stéphane BRASDEFER, 1^{er} surveillant
- madame Michèle DAUTRICHE, 1^{ère} surveillante
- monsieur Gilles DELOFFRE, 1^{er} surveillant
- madame Valérie LANDAIS, 1^{ère} surveillante
- monsieur Benoît PAEPEGAEY, 1^{er} surveillant
- monsieur Rachid SBIAY, 1^{er} surveillant
- monsieur Abdoullah TAGROUDJT, 1^{er} surveillant
- madame Caroline VAST, 1^{ère} surveillante
- madame Isabelle WOSIAK, 1^{ère} surveillante
- monsieur Fabrice BONNEAU, 1^{er} surveillant
- monsieur Sébastien CUENOUD, 1^{er} surveillant
- madame Anne DELMET, 1^{ère} surveillante
- madame Virginie KVAK, 1^{ère} surveillante
- monsieur Arnaud LINARES, 1^{er} surveillant
- monsieur Stéphane DERVAUX, 1^{er} surveillant
- monsieur David GUILAIN, 1^{er} surveillant
- monsieur Dominique PARQUET, 1^{er} surveillant
- monsieur Sébastien PRATO, 1^{er} surveillant

Pour la conduite de la procédure et les décisions relatives à la suspension à titre préventif d'une activité professionnelle ou d'une formation professionnelle lorsqu'une faute est commise pendant ou à l'occasion de cette activité nécessitant le retrait de la personne détenue pour y mettre fin ou faire cesser le trouble qui en découle.

